

## Mairie de Pégairolles de Buèges :

### Conseil Municipal du 27 novembre 2015

#### Résumé des décisions :

- **Demande de subventions aux sénateurs :** le Conseil a autorisé le Maire à demander une subvention aux Sénateurs de l'Hérault, sur leurs Enveloppes Parlementaires 2016 pour les projets « Maison des Aucelous », Café de Pays et gîte d'étape.
- **Décision Modificative du Budget Assainissement :** le Conseil a approuvé la Décision Modificative pour la prise en compte de la deuxième échéance semestrielle du contrat SOMES (vidange annuelle des boues de la station du Méjanel et curage du réseau).
- **Tarif des concessions du Cimetière:** le Conseil a approuvé le nouveau tarif pour les concessions traditionnelles, relevant le prix du m<sup>2</sup> HT de 65€ à 90€. (soit 540€ pour 6m<sup>2</sup>, à comparer à 439€ pour une niche de columbarium).
- **Redevance Assainissement :** Le Conseil a approuvé les tarifs pour 2016 et 2017, afin de prendre en compte les échéances de la dette contractée par la Commune (6181,60€/an capital et intérêts jusqu'en 2033) pour couvrir le reste à charge de la construction de la Station d'épuration et des réseaux d'égout du village. La hausse est substantielle par rapport aux 76€ demandés en 2014 et 2015, puisque la redevance sera de 110€ en 2016 et 120€ en 2017, mais nous n'avons pas le choix et de plus il s'agit d'un biseau calculé au plus juste, en application du principe que seuls les raccordés devraient payer, même si une petite partie du fonctionnement de l'assainissement (notamment les intérêts d'un prêt relais) reste provisoirement imputable au Budget Principal de la Commune.
- **Demande de DETR\* 2016 :** le Conseil a autorisé le Maire à demander une aide de l'Etat sur le projet de Gîte d'Etape. (\* Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)
- **Demande de Subventions à Hérault-Energie :** le Conseil a autorisé le Maire à demander des subventions à Hérault-Energie au titre de l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments en rénovation ; Maison des Aucelous, Café de Pays et Gîte d'Etape.
- **Périmètre de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup :** suite au projet affiché par le Préfet du Département-Préfet de Région, de rattachement des communes de Saint-Clément de Rivière, Saint-Gély du Fesc et Teyran à la Métropole de Montpellier, et compte-tenu de l'intérêt que présente le périmètre actuel, ainsi que de la volonté des Conseils Municipaux et des Habitants de ces communes à rester dans notre Communauté de Communes, le Conseil a unanimement adopté une motion demandant au Préfet de revenir

sur cette décision en maintenant ces communes dans notre communauté de communes qui autrement s'en trouverait affaiblie à divers titres, notamment budgétaires...

- **Questions diverses :**

- Le Conseil a adopté l'augmentation de la durée de service de l'employé communal, avec passage de 52h à 63 h/mois, soit onze heures supplémentaires représentant une charge annuelle supplémentaire de 1823€ pour le budget communal.\*
- Le Conseil a approuvé la demande de transfert de propriété d'Orange à la Commune de la cabine téléphonique jouxtant la Mairie. Cette cabine n'était plus maintenue en état de fonctionnement par Orange. Elle sera transformée en « présentoir » pour les diverses plaquettes en libre service à la Mairie et donc actuellement accessibles seulement aux heures d'ouverture.
- Le tableau de participation des Conseillers à la tenue du bureau de vote pour les élections régionales les dimanches 6 et 13 décembre a été établi.